

<https://gec.venissieux.org/Sacoviv-contre-la-marchandisation>



Sacoviv : contre la marchandisation

- La lettre -



Date de mise en ligne : mardi 5 janvier 2021

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

la loi ELAN de 2018 avait un objectif clair, remettre en cause le modèle historique du logement social reposant sur le financement de l'État, du 1% logement collecté sur les fiches de paie, et des prêts de la caisse des dépôts reposant sur le livret A.

Cette loi veut transformer les bailleurs sociaux en gestionnaires d'actifs immobiliers, ne pouvant trouver leur ressource que dans la vente de logements sociaux. Les bailleurs comme la SACOVIV qui sont associés à une collectivité locale représentaient un obstacle dans cet objectif de marchandisation du logement, c'est pourquoi la loi les oblige à fusionner, pour les diluer dans des grands groupes.

L'opposition s'est exprimée en faveur de cette loi dans le mandat précédent, demandant que la SACOVIV soit fusionnée avec un grand bailleur. Il est vrai que la vente de la SACOVIV aurait été une opération rentable pour la ville, mais elle aurait été une catastrophe pour des locataires qui savent qu'ils ont les loyers les plus bas du parc social. Tout acheteur aurait rapidement augmenté les loyers jusqu'au plafond, sans compter la perte de la proximité dans de grands groupes dont la gestion serait devenue opaque aux habitants, et aux élus.

Le rattachement de la SACOVIV à la société de coordination Habitat Réuni est donc une vraie bonne nouvelle. La politique de loyer et de proximité de la SACOVIV ne sera pas remise en cause, et au contraire, elle aura plus de forces avec ses nouveaux partenaires pour négocier des achats, des financements, et porter des projets nouveaux.